Deux Vallées
Communauté de Communes

LA POLITIQUE ÉCONOMIQUE DE LA CC2V

Particulièrement présente dans le domaine de l'accueil et de l'accompagnement des créateurs d'entreprises, la CC2V a défini un plan d'actions à caractère économique dans le cadre de son schéma de développement territorial.



L'aménagement de l'espace et le développement économique font partie des compétences obligatoires des communautés de communes. La CC2V a choisi de s'y investir en menant des actions variées.

Accompagnement des créateurs d'entreprises

L'un des objectifs du service est de faciliter les créations en rassurant les personnes avec toute l'écoute et l'assistance nécessaire pour les guider dans leurs démarches et vers les bons interlocuteurs. Pour cela, le service entretient de nombreuses relations avec son réseau de partenaires du développement économique. La chambre des métiers, la chambre de commerce et de l'industrie, les associations Le roseau ou encore Oise Est Initiative, les experts comptables, les partenaires financiers sont autant d'organismes avec lesquels travaille le service. Par ailleurs, l'équipe maintient une relation importante avec le réseau local de PME-PMI du territoire et les commerces de proximité.

Déterminer les axes de développement du territoire

L'installation de nouvelles activités, la création d'emploi et plus largement l'adaptation de l'offre du territoire sont des missions auxquelles la CC2V se consacre plus que jamais. Pour cela, la prospection active auprès de tous les acteurs économiques devient d'autant plus nécessaire. Conscients des enjeux pour le territoire, les élus de la communauté de communes ont décidé d'investir. La création et la gestion de zones d'activités économiques d'intérêt communautaire telles que la future desserte industrielle de Ribécourt-Dreslincourt en est un exemple. La création d'une zone d'activité artisanale au niveau de Longueil-Annel devrait voir le jour dans les prochaines années. Ces deux axes de développement avaient été exprimés notamment lors de l'élaboration du Schéma de COhérence Territorial (SCOT). Enfin, la capacité d'accueil des porteurs de projets est au coeur des attentes. La réhabilitation d'un bâtiment en une pépinière d'entreprises en est l'illustration.

L'année 2012 a été marquée par de nombreux temps forts

Tout d'abord, l'***ouverture de la Pépinière d'entreprises des Deux Vallées***. La concrétisation de ce projet a séduit 9 jeunes entreprises pour 17 locaux disponibles. Ils manifestent ainsi leur satisfaction des actions économiques mises en œuvre par la Communauté de communes.
L'année 2012 a également été marquée par l'***avancée du partenariat avec la Chambre de Commerce et de l'Industrie***. En effet, la CC2V a :
- sélectionné 12 demandeurs d'emploi attirés par le secteur de la vente.
- détecté les besoins de recrutement des entreprises locales.

En fonction des profils choisis et des besoins des entreprises, la Chambre de commerce établi un programme de formation. Cette formation sera organisée pour rendre compatible les besoins de chacun et faciliter l'insertion professionnelle de ces jeunes.

2012 marque également une avancée dans le domaine de l'***aménagement pour favoriser l'implantation d'activités économiques***. Le 26 novembre dernier, les élus ont validé le dossier de création d'une zone d'aménagement concertée. Cela signifie, qu'à partir de 2014, la Communauté de communes pourra commercialiser son premier parc d'activité intercommunal pour accueillir de nouvelles entreprises.
Enfin, les membres de la commission développement économiqueont mené une ***réflexion sur l'avenir économique*** pour fixer les priorités du territoire. L'objectif est de définir les projets de demain.